



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

N° DBC 20220712-06

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 juillet 2022 à 16H****Date de la convocation** : 5 juillet 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2022 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Olivier CHAMBON, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Michel GONIN, Éric CABROLIER.

**Membres du Bureau absents excusés:**

Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Ludovic COMBE.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

**Secrétaire de séance** : Thomas BARNERIAS**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : PIG DE THIERS****Rapporteur** : Stéphane RODIER, Vice-Président

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

16

Membres du Bureau représentés:

3

Membres présents sans voix  
délibératives : 0

Total votants :

19

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de communes a reçu 2 dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

| Prénom / Nom   | Type de demandeur | Adresse du logement                 | Montant HT des travaux subventionnables | Taux d'intervention   | Contributions CCTDM |
|----------------|-------------------|-------------------------------------|---|-----------------------|---------------------|
| Ludovic FETU   | PO                | 47, rue de la Chapelle – Les Belins | 30 819,24 €                             | précarité énergétique | 500,00 €            |
| Gilles OLIVIER | PO                | 43, route de Sainte Agathe          | 24 036,32 €                             | précarité énergétique | 500,00 €            |
| TOTAL          |                   |                                     | 54 855,56 €                             | /                     | 1 000,00 €          |

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **1 000,00 euros** ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 19

Conseillers présents : 19

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 19

Pour : 19

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon